



VILLE DE RAMBOUILLET

Services Techniques

49 rue de Groussay

78120 Rambouillet

Tél. : 01 75 03 42 10

Fax : 01 75 03 42 01

services.techniques@rambouillet.fr

AC/NP/GLS/SM/KS

ARRÊTÉ TEMPORAIRE 2026-268

Autorisant à l'initiative des Services de Police, les véhicules de transport de matériel et d'animaux à emprunter la rue Poincaré à contre sens de circulation

LE SAMEDI 03 OCTOBRE 2026 DE 05H00 À 09H00

Le Maire de la Ville de RAMBOUILLET,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les Articles L 2213.1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu les Arrêtés Municipaux réglementant la circulation et le stationnement dans la Ville de Rambouillet,

Vu l'arrêté du Maire en date du 30 mars 2026, n° 26033084APDG donnant délégation de signature à Monsieur Alain CINTRAT

Vu la réunion de sécurité du 09 juin 2026,

Considérant la prise en compte de la note d'organisation de service de la Vie Associative en date du 21 août 2026,

Considérant dans le cadre des manifestations prévues pour la Saint Lubin 2026, la livraison de matériel et le transport d'animaux, sur la Place de la Libération, il y a lieu pour des commodités d'accès d'autoriser à emprunter la rue Poincaré à contre sens de circulation,

ARRÊTE

Article 1 A l'initiative des Services de Police, les camions venant de la rue de la Motte sont autorisés à emprunter la rue Poincaré à contre sens de circulation, le samedi 03 octobre 2026 de 05h00 à 09h00.

Article 2 Les chauffeurs de camions devront dès leur arrivée sur Rambouillet prévenir la Police Municipale au 06.73.26.01.28.

Article 3 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa notification.

Article 4 Le Directeur Général des Services, la Directrice du Pôle Convivialité, le Commandant Divisionnaire Fonctionnel de Police, et tous les Agents habilités de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Rambouillet, le 17 septembre 2026

Le 1^{er} Adjoint au Maire
Délégué au cadre de vie, à la tranquillité
publique et à la sécurité
Conseiller Communautaire

Alain CINTRAT

